

# le petit migrateur

## Editorial

Depuis ces deux dernières années, MRM a rencontré des moments difficiles, notamment avec le départ successif des deux directeurs qui a mis à mal le fonctionnement de l'association en entraînant de nombreux retards dans le dépôt et le suivi des dossiers.



Après réflexion et forts de l'expérience de plusieurs collaborateurs présents dans la structure depuis de nombreuses années, nous avons décidé de mettre en place une direction collégiale, composée d'une directrice administrative et financière, d'une chargée de communication et d'un directeur technique en charge d'une équipe de 4 techniciens et d'un chargé d'études.

Au moment de rédiger cet éditorial, je ne peux que nous féliciter de la mise en place de ce fonctionnement.

En effet, nous avons retrouvé une trésorerie pérenne, le programme 2020 est bouclé et toutes les demandes de subventions ont été déposées. MRM a retrouvé un fonctionnement stable et nous veillerons à ce que cela continue.

Notre nouvelle équipe est à la hauteur de l'expertise reconnue de l'Association MRM, en matière de biologie et d'écologie des espèces amphihalines, de diagnostic et restauration des milieux aquatiques. Je la remercie pour l'investissement, l'efficacité et les compétences dont elle a fait preuve en particulier ces derniers mois.

Je tiens également à remercier mon prédécesseur Jean-Claude MONNET pour son accompagnement sur ces premiers mois de présidence.

Enfin, je remercie tout particulièrement nos financeurs pour leur confiance, le soutien politique et financier dont ils ont fait preuve pour nous permettre de mener à bien notre mission : connaître les migrateurs, les suivre, les protéger et les soutenir en leur assurant la liberté de circulation pour accéder à leur cycle naturel de vie et de reproduction !

Luc ROSSI  
Président MRM



## 2019, l'année du changement

L'Assemblée générale MRM s'est tenue le 12 avril 2019 à Manosque.

Jean-Claude MONNET, Président de MRM a introduit cette Assemblée générale par un historique de 16 années de présidence et une mise en exergue de la future réorganisation interne.

### Un nouveau président à MRM

C'est en Conseil d'administration que Jean-Claude MONNET a annoncé son départ de la présidence. «L'année 2018 qui vient de s'écouler sera pour moi la dernière au titre de Président de MRM puisque après mure réflexion et non sans un certain regret, j'ai décidé de passer le flambeau».

Il a ensuite présenté la candidature de Luc ROSSI à la présidence (candidature faisant suite à une délibération du BUREAU le 21 février 2019).

Luc ROSSI a été élu à l'unanimité Président de l'Association lors de l'Assemblée générale qui a suivi le Conseil d'administration et M. MONNET, vice-président.

### Une équipe restructurée

En interne, c'est une équipe restructurée qui accompagnera le nouveau président dans son mandat.

Suite à des mouvements de personnel, une direction collégiale entre Joëlle OLIVE (Directrice administrative et financière), Géraldine VERDOT (Chargée de communication) et Pierre CAMPTON (Directeur technique) a été mise en place au sein de l'association.

Par ailleurs, de nouvelles personnes ont rejoint l'équipe technique qui se constitue de quatre techniciens hydrobiologistes (Jordane LAMBREMON, Fanny ALIX, Charlie PERRIER et Corentin MATHERON) encadrés par Damien RIVOALLAN, Chargé d'études.

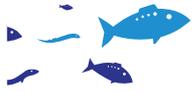
### Une image modernisée

Après plusieurs mois de travail, un nouveau logo et une nouvelle charte graphique ont vu le jour au printemps.

Après 25 ans d'utilisation, il était nécessaire de moderniser l'image de l'Association devenue vieillissante.

Ce logo, entre rivière et mer, invite à suivre le parcours des poissons migrateurs et fait ressortir MRM comme acteur de la continuité écologique.





# Tendances aloses 2019 : un bilan plutôt positif

En 2019, l'Association MRM et ses différents partenaires ont une fois encore réalisé le suivi de la pêche et de la reproduction de l'Alose sur le Rhône et les différents fleuves côtiers présents sur le pourtour méditerranéen. Associés à de nouveaux outils, ils permettent de connaître globalement l'évolution de la population d'aloise et de sa répartition géographique à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée.

## Une belle colonisation du bassin versant du Rhône

Après une année 2018 moyenne en terme de colonisation, l'année 2019 voit l'ensemble de ses indicateurs remonter. En effet, que ce soit l'activité de pêche, les captures ou l'abondance (CPUE), une hausse sensible est observée. Avec une CPUE proche de 1 (0,99 alose/h), l'année 2019 est la 4<sup>ème</sup> meilleure année en terme d'abondance depuis le début du suivi initié en 1997. Les sites de Sauveterre et du seuil de Callet sur la Durance enregistrent encore les captures les plus importantes avec respectivement 792 et 282 aloses.

Concernant la reproduction, les chiffres sont globalement faibles par rapport aux années passées, mais l'activité est enregistrée sur l'ensemble des affluents favorables et accessibles, ce qui montre une utilisation globale des frayères actuellement disponibles pour les aloses.

À noter toutefois un petit bémol, avec un problème d'attractivité de la passe à poissons de Sauveterre, lié à l'arrêt de la MCH (micro centrale hydroélectrique).

Ainsi, le nombre d'aloises ayant transité par la passe à poissons passe de près de 3 200 en 2018 à moins de 500 individus. Il est probable qu'une partie des aloses présentes à Sauveterre n'ait pu emprunter la passe à poissons faute d'attractivité suffisante. En 2019, la limite amont se situe donc au niveau de l'aménagement de Donzère - Mondragon et de l'Ardèche.



© F.GARDIN/Association MRM

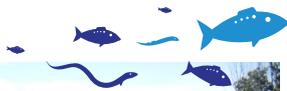
Cela n'était pas arrivé depuis longtemps...  
Des bulls d'aloises ont été observés  
sur tous les affluents favorables à la reproduction

## Une répartition inégale sur les fleuves côtiers

Sur le Vidourle, le suivi historique de la reproduction (initié en 2008) s'est arrêté en 2018. Ainsi, la colonisation du cours d'eau par les aloses est analysée avec le suivi de la pêche qui reste limité (4 pêcheurs). La hausse du nombre de captures (144 aloses - meilleure année) et de la CPUE (1,3 alose/h - 2<sup>ème</sup> meilleure année) prouve la bonne colonisation de ce fleuve. Autre point positif, les aloses remontent sur l'ensemble de la ZAP (zone d'action prioritaire) et accèdent donc aux habitats favorables situés à l'amont.

Sur l'Aude, même si le nombre de captures est à la hausse par rapport à 2018, le chiffre reste faible (158 individus - 3<sup>ème</sup> moins bonne année depuis 1998). L'absence d'appel en mer sur les mois de mars et d'avril est une probable cause de cette faible colonisation, comme le suggère la CPUE (0,34 alose/h).

Enfin les prélèvements ADNe ne permettent pas d'identifier l'Alose sur l'Argens, le Tech et l'Agly. Sur l'Orb, l'ADNe de l'Alose a été détecté à l'aval du seuil de pont rouge (2<sup>ème</sup> ouvrage à la mer), ce qui confirme la franchissabilité de la passe à poissons de moulin Saint-Pierre. Sur l'Hérault, il permet d'identifier la présence des aloses à l'aval du moulin de Conas (4<sup>ème</sup> ouvrage à la mer).



## ET SUR L'HÉRAULT ?

Le barrage de Bladier-Ricard, situé sur le fleuve Hérault à 13,5 km de la mer est équipé depuis 2012 d'une passe à poissons dotée d'un système de vidéo-comptage. Il représente à ce titre un emplacement privilégié pour le suivi de la migration des aloses.

Coordonné depuis 2016 par la Fédération de l'Hérault pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, ce suivi s'intègre dans une démarche globale sur l'ensemble du bassin versant animée par le Syndicat Mixte du Bassin du Fleuve

Hérault et reçoit le soutien financier de l'agglomération Hérault Méditerranée (Natura 2000), de l'Agence de l'eau RMC et de la FNPF.

En 2019, 1 214 géniteurs ont été observés, contre 150 l'année précédente, ce qui montre l'importance d'un suivi sur la durée. Le passage des aloses semble diurne et dure environ 2 mois (fin avril à fin juin). Les prochaines campagnes de suivi permettront de consolider ces résultats.

Plus d'information sur [pecheherault.com](http://pecheherault.com)

## RETOUR SUR LE PROJET DAARAC

Le projet d'étude DAARAC (Dévalaison des anguilles argentées du Rhône à travers les aménagements CNR) vise à déterminer les voies de franchissement des aménagements hydroélectriques sur le Rhône, depuis Caderousse jusqu'au delta de Camargue, lors de la dévalaison des anguilles argentées vers la mer.

Après une étude de faisabilité en 2016 et une première campagne de capture et marquage en 2018 (84 individus marqués), Irstea, CNR, MRM, l'AFB et JL Fontaine (pêcheur professionnel) viennent d'échantillonner le Rhône de Viviers à Marcoule à la recherche de nouvelles anguilles argentées à marquer.

Les anguilles ciblées doivent peser plus de 600g et sont au moins au stade d'argenture Fill (protocole Durif).

Ces campagnes de captures par verveux et pêches électriques ont mis en évidence une forte densité d'anguilles jaunes, et notamment de juvéniles sur ce tronçon. Par contre, la densité d'anguilles argentées reste faible à cette période de l'année.

Après deux semaines de pêche 71 individus (600 g à 1.5 kg) ont pu être marqués et remis à l'eau. Les résultats sont homogènes avec ceux de l'année dernière (72 individus sur 84 marqués en 2018 ont été capturés sur une durée de pêche similaire).

L'action de marquage se décompose en plusieurs étapes. L'anguille pressentie pour être marquée passe d'abord à l'atelier de biométrie où la mesure de sa taille, sa masse et les dimensions de la nageoire pectorale et de l'œil permettront d'évaluer son stade

d'argenture. Si l'anguille est retenue à cette étape, elle s'endort alors dans un bain d'Eugénol (1ml/l d'une solution d'Eugénol à 10%) pour se réveiller 10 min plus tard dans de l'eau fraîche avec une marque acoustique implantée par chirurgie dans sa cavité intra-péritonéale. Cette marque acoustique émet un son spécifique dans l'eau toutes les trois secondes qui sera enregistré par les hydrophones installés sur différents sites le long du Rhône, notamment dans l'écluse et en aval de l'aménagement CNR de Caderousse et sur chacun des 2 bras du delta du Rhône en Arles et à Fourques. Ainsi chaque anguille dévalant vers la mer sera détectée et sa route de dévalaison sera connue en fonction des hydrophones qui l'auront entendue.

## L'observatoire Rhône-Méditerranée

*La mise à disposition de données fiables et accessibles à tous est un prérequis indispensable à la sauvegarde des espèces, et plus spécifiquement des poissons migrateurs. Comment alors rendre ces données et leur analyse associée accessibles au grand public ?*

*Pour répondre à cet enjeu, MRM anime depuis 2018 l'«Observatoire des poissons migrateurs amphihalins Rhône-Méditerranée», une plateforme en ligne pilotée par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et pensée comme un outil intuitif, qui permet à l'utilisateur d'accéder facilement aux résultats des différents suivis menés sur le bassin.*

### Une démarche collaborative...

Pour valoriser ces informations sous la forme d'indicateurs d'état des populations, les équipes de MRM sollicitent directement leurs partenaires techniques (gestionnaires locaux, universitaires, usagers...) afin de mener une véritable réflexion sur la notion d'état des stocks de migrateurs sur le bassin. Ainsi, en juillet 2019, une première session «d'Ateliers Indicateurs» a regroupé les différents acteurs techniques de la sauvegarde des poissons migrateurs en Méditerranée.

Des groupes de travail associant différentes structures (AFB, FDAAPPMA, EPTB, Universitaires, fondations...) ont ainsi planché sur la construction d'un indicateur.

### ...aux résultats prometteurs

Si la tâche paraît simple au premier abord, les participants se sont rendus compte au fil des échanges qu'il n'en est rien : chaque étape de la construction a fait l'objet de discussions et interrogations.

Comment définir un objectif à atteindre ? Comment différencier le bon, du moyen et du mauvais ? Combien de classes d'état définir ? Quelle couleur leur attribuer ? Combien de sites de suivis doit-on intégrer au calcul ?...

L'expérience a porté ses fruits puisque de nombreux aspects de la structure des futurs indicateurs ont d'ores et déjà été mis en évidence par les participants.

De nouveaux ateliers seront donc organisés en 2020 afin de poursuivre le travail sur l'ensemble des descripteurs de l'Observatoire des poissons migrateurs Rhône-Méditerranée. Affaire à suivre donc.



## Journées poissons migrateurs

**Rendez-vous les 13 & 14 novembre 2019 à l'Hôtel de Région LYON...  
Ne tardez pas à vous inscrire !**

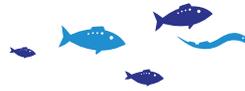
L'association MRM et l'ARPARA s'associent autour du colloque « Poissons migrateurs, pêche et milieux aquatiques ».

MRM proposera ses traditionnelles « Journées poissons migrateurs », tandis que l'ARPARA dressera le bilan du « Plan pêche et Milieu Aquatique » mené en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2017.



Programme et inscriptions sur le site MRM  
[www.migrateursrhonemediterranee.org](http://www.migrateursrhonemediterranee.org)

# Le projet FLUX



## Acquérir des connaissances pour une meilleure gestion des populations d'anguilles des lagunes méditerranéennes

Les lagunes méditerranéennes sont des écosystèmes clés pour les populations d'anguilles en permettant notamment une maturation rapide des futurs géniteurs (anguilles argentées). Malgré cette importance reconnue, peu de données sur les arrivées (recrutement) des civelles dans les lagunes et les départs d'anguilles argentées vers la mer (échappement) sont disponibles. Le besoin de renforcer les connaissances sur l'écologie et l'état des populations d'anguilles des lagunes est ciblé dans les orientations 3 et 4 du PLAGEPOMI.

Pour répondre à ces enjeux, le projet FLUX mené par l'Université de Perpignan, a pour but de suivre les flux de recrutement et d'échappement des anguilles dans le grau de la lagune de Bages-Sigean. Ces suivis sont réalisés quotidiennement la première année du projet (2018/2019) afin d'identifier les périodes principales de recrutement et d'échappement, périodes durant lesquelles se focaliseront les suivis des deux années suivantes (2019/2021). L'échappement est évalué à l'aide d'une caméra acoustique et le recrutement à l'aide de différents pièges

spécifiques aux civelles. Ces dispositifs sont associés à la relève des paramètres environnementaux (température, turbidité, force du courant et du vent...). Ce suivi conjoint du recrutement et de l'échappement sur un bassin versant, rare au niveau national et inexistant en méditerranée, devrait permettre de mieux comprendre l'effet des facteurs environnementaux sur l'échappement et le recrutement et, potentiellement, de prédire la variabilité interannuelle de ces processus.

## Résultats préliminaires... et à venir

L'échappement des anguilles argentées et le recrutement des civelles ont une saisonnalité marquée. Plus de 70% des anguilles argentées observées entre octobre 2018 et juillet 2019 se sont échappées vers la mer en octobre et novembre. Depuis la mise en place des pièges mi-décembre 2018, des civelles ont régulièrement été capturées jusqu'en août 2019, avec un pic de captures (plus de 50% des captures totales) en décembre. Les données de l'automne/hiver 2019/2020 sont attendues avec impatience afin de préciser les saisons principales d'échappement et de recrutement et relier les dynamiques observées aux conditions environnementales de la lagune.

Les financeurs de ce projet sont l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, Région Occitanie, préfecture de la région Occitanie, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Université de Perpignan Via Domitia, CNRS.



### Avec le soutien financier de :



Le petit migrateur est publié par :

### ASSOCIATION MIGRATEURS RHÔNE-MÉDITERRANÉE

ZI Nord, rue André Chamson, 13200 Arles  
www.migrateursrhonemediterranee.org

Directeur et responsable de la publication : Luc ROSSI

Conception et réalisation : Géraldine VERDOT

Rédaction : Équipe MRM - Hervé CAPRA, IRSTEVA - Raphaël LAGARDE Et al, Université Perpignan  
Éric RAVEL, FDAAPPMA 34

Impression : Arles Imprim - Imprimé sur papier recyclé - ISSN 2104-1830. Dépôt légal : À parution



## Les brèves



### Suivi RFID sur la Cagne... Ça continue !

Le suivi de la dévalaison des anguilles sur la Cagne suit son cours : cet été, lors de prospections mobiles effectuées par MRM et la Fédération de pêche des Alpes-Maritimes\*, 18 anguilles marquées en 2017 ou 2018 ont été détectées.

Début septembre, 300 nouvelles anguilles ont été marquées et relâchées dans le cours d'eau. Ces marquages ont été étendus aux plus jeunes stades de croissance et seront réitérés dans trois ans.

Place maintenant au suivi des passages par les antennes fixes et à la réalisation de prospections mobiles annuelles...



### La lamproie marine de Bladier-Ricard !

Le 7 avril 2019, une lamproie marine a été filmée à la station de vidéo-comptage de Bladier-Ricard sur l'Hérault.

Avec deux lamproies déjà observées en 2012 et 2014, l'Hérault est un des derniers fleuves côtiers méditerranéens où l'on observe la lamproie marine.



### Avis défavorable à la reprise de la pêche à l'anguille

Le 18 avril 2019, le COGEPOMI Rhône-Méditerranée s'est exceptionnellement réuni afin de rendre un avis sur la demande de reprise de la pêche de l'Anguille en eau douce sur le Rhône aval sollicitée par quelques pêcheurs professionnels, autour de l'évolution récente des populations d'anguilles sur le bassin, un avis défavorable à la reprise de la pêche professionnelle et amateur a été voté pour l'année 2019.

Après échanges et discussions entre les participants (dont les représentants des pêcheurs professionnels), autour de l'évolution récente des populations d'anguilles sur le bassin, un avis défavorable à la reprise de la pêche professionnelle et amateur a été voté pour l'année 2019.

Les services de l'état chargés de délivrer les autorisations de pêche ont suivi cette préconisation.